

## **Assistants de terrain**

Le Projet Marmotte Alpine offre des stages bénévoles. Pendant leur période de stage en tant qu'assistant de terrain, les étudiants ont l'occasion d'acquérir de précieuses compétences techniques sur le terrain, notamment concernant l'établissement d'un protocole, les techniques d'observations comportementales et de traitement des données.

### **Général**

Le projet accepte 4 à 6 assistants de terrain par an, chacun passant deux mois dans les Alpes françaises à collecter des données détaillées sur notre population d'étude.

Hébergement et nourriture sont prévus. Les assistants de terrain reçoivent une allocation mensuelle (à la fin de leur séjour) afin de couvrir les frais associés à l'hébergement et à la nourriture. Compte tenu du temps nécessaire à l'acquisition des compétences requises sur le terrain, nous n'acceptons que les étudiants qui sont prêts à rester pendant les 2 mois de terrain.

Les assistants de terrain doivent être prêts à travailler dur! La journée typique d'un assistant de terrain commence à 7h30 avec le réveil des marmottes et se finit à 22h00 avec le coucher des marmottes. Bien sûr, les marmottes ne connaissent ni les samedis ni les dimanches. La formation initiale est fournie, et le travail s'effectue par la suite seul ou par deux. Les assistants de terrain sont également amenés à travailler avec des équipes de volontaires Earthwatch.

### **Pré-requis**

Il y a généralement une forte concurrence pour ce stage. En général, les étudiants sélectionnés ont un diplôme en biologie, zoologie, biologie de la conservation, ou dans une discipline connexe. Les étudiants doivent être prêts à s'engager dans deux mois de terrain, être en bonne forme physique, être prêts à supporter des conditions de travail exigeantes dans les Alpes françaises. Les étudiants doivent avoir un permis de conduire.

### **Comment postuler**

Des places sont disponibles du 15 mai au 15 Juillet. Si vous êtes intéressé par ce stage, s'il vous plaît, contactez Sylvia Pardonnet par e-mail (intitulé "assistant de terrain"), et envoyez, à l'adresse suivante: [sylvia.pardonnet@univ-lyon1.fr](mailto:sylvia.pardonnet@univ-lyon1.fr), en fichiers attachés, une lettre expliquant vos motivations et un CV avant décembre.

### **Une fois sélectionné**

Les assistants de terrain sélectionnés sont invités à envoyer le plus rapidement possible (tout retard conduira à l'annulation du stage):

- une demande de convention de stage émanant de leur université
- une copie de leur carte d'identité (les 2 côtés)
- une copie de leur carte de sécurité civile
- une copie de leur assurance responsabilité civile (valable jusqu'à la fin de la période de stage)
- une copie de leur permis de conduire (les 2 côtés)

– une copie de leur RIB

à la fois comme

– copies électroniques dans un e-mail intitulé “étudiant marmotte” à:

sylvia.pardonnet@univ-lyon1.fr (avec en **copie odile.mulet-marquis@univ-lyon1.fr** et **aurelie.cohas@univ-lyon1.fr**)

– copies papier **dans deux courriers séparés**, l’un adressé à **Odile Mulet-Marquis** et l’autre à **Aurélié Cohas**, à faire parvenir à l’adresse suivante:

UMR CNRS 5558 – LBBE  
“Biométrie et Biologie Évolutive”  
UCB Lyon 1 – Bât. Grégor Mendel  
43 bd du 11 novembre 1918  
69622 VILLEURBANNE cedex  
FRANCE